

Modifications aux municipalités du Québec

2025

Le présent bulletin annuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Il reprend essentiellement l'information publiée dans les bulletins mensuels au cours de l'année. Le système du code géographique rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoire existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin annuel de 2025 comporte 10 modifications aux municipalités.

Les modifications relatives aux divisions territoriales en 2025 concernent les municipalités régionales de comté géographiques (MRCG), les centres locaux de services communautaires (CLSC), les réseaux locaux de services (RLS), les circonscriptions électorales provinciales (CEP) et la typologie des MRC selon l'influence métropolitaine (TYPOMRC).

Statuts municipaux

Municipalités locales

C	Cité ¹
CT	Municipalité de canton
CU	Municipalité de cantons unis
GR	Gouvernement régional
M	Municipalité
P	Municipalité de paroisse
V	Ville
VC	Municipalité de village cri
VK	Municipalité de village naskapi
VL	Municipalité de village
VN	Municipalité de village nordique

Territoires autochtones

EI	Établissement amérindien
R	Réserve indienne
TC	Terres réservées aux Cris
TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
TK	Terres réservées aux Naskapis

Territoires non organisés

G	Territoire non organisé géographique (non officiel)
NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de novembre 2025 : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Réseau routier – juillet 2024 : Adresses Québec.

Limites de lots : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, cadastre du Québec, septembre 2024.

Hydrographie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

1. Statut municipal historique (n'est plus utilisé pour le découpage actuel du territoire).

Modifications aux municipalités

Tableau 1
Modifications aux municipalités du Québec, 2025

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060)	2021-07-07	6	Toponyme à venir, NO (99908)	GOQ, partie 2, n° 27 de 2021, p. 4046
Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060)	2023-05-17	6	Oujé-Bougoumou, VC (99820)	GOQ, partie 2, n° 20 de 2023, p. 1811
Roberval, V (91025)	2024-06-06 ³	8 ¹	Mashteuiatsh, R (91802)	Projet de loi n° 57 de 2024, article 192, p. 52
Amos, V (88055)	2025-01-01	7	Amos, V (88057)	GOQ, partie 2, n° 52 de 2024, p. 7336
Saint-Félix-de-Dalquier, M (88060)				
Amos, V (88057)	2025-03-12	8 ¹	Pikogan, R (88802)	Arrêté ministériel 2025-027 du Gouvernement du Canada ²
Mille-Isles, M (76030)	2025-05-31	8 ¹	Saint-Sauveur, V (77043)	GOQ, partie 1, n° 22 de 2025, p. 357
Bois-des-Filion, V (73030)	2025-07-01	6	TNO aquatique de la MRC de Thérèse-De Blainville, G (73990)	Non officiel
Sainte-Jeanne-d'Arc, P (09020)	2025-07-19	3	Sainte-Jeanne-d'Arc-de-la-Mitis, M (09020)	GOQ, partie 1, n° 29 de 2025, p. 448
Saint-Onésime-d'Ixworth, M (14080)	2025-09-03	7	La Pocatière, V (14082)	GOQ, partie 2, n° 36 de 2025, p. 4916
La Pocatière, V (14085)				
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P (14090)				
Danville, V (40047)	2025-11-01	8 ¹	Val-des-Sources, V (40043)	GOQ, partie 1, n°44 de 2025, p. 567

1. Le territoire touché par l'annexion partielle, qui fait partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié en annexe.

2. La source complète est la suivante : Gouvernement du Canada, ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord et ministère responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, arrêté ministériel conditionnel, numéro 2025-027, octroyant le statut de réserve, en date du 8 mars 2025. Cette modification est entrée officiellement en vigueur lors de la signature de l'acte d'acceptation, par la couronne fédérale, du transfert de territoire le 12 mars 2025.

3. Cette modification territoriale est rétroactive au 6 juin 2024, date d'adoption du projet de loi n° 57 de 2024. La description des nouvelles limites territoriales apparaît dans la gazette Officielle du Québec n° 23 du 7 juin 2025, partie 1, page 370.

Modifications aux divisions territoriales

Municipalité régionale de comté géographique (MRCG)

► **Modification aux découpages des MRC géographiques de Jamésie et d'Eeyou Istchee**

Le village cri d'Oujé-Bougoumou (99820), constitué le 17 mai 2023, est rattaché à la MRC géographique d'Eeyou Istchee (toponyme non officiel) (993), ce territoire était préalablement localisé dans la MRC géographique de Jamésie (991).

Centre local de services communautaires (CLSC)

► **Modification du toponyme du CLSC d'Asbestos**

Le toponyme du CLSC d'Asbestos (05171) est remplacé par celui du CLSC des Sources. Son code géographique ainsi que sa délimitation restent inchangés. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2025 lors de la publication de la nouvelle version du [Fichier cartographique des limites territoriales des centres locaux de services communautaires \(CLSC\)](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Réseau local de services (RLS)

► **Modification du toponyme du RLS d'Asbestos**

Le toponyme du RLS d'Asbestos (0517) est remplacé par celui du RLS des Sources. Son code géographique ainsi que sa délimitation restent inchangés. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2025 lors de la publication de la nouvelle version du [Fichier cartographique des limites territoriales des réseaux locaux de services \(RLS\)](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Circonscription électorale provinciale (CEP)

► **Modifications de toponymes de plusieurs circonscriptions électorales provinciales**

La carte électorale du Québec, en vigueur depuis 2018, fait l'objet de modifications quant aux toponymes de cinq de ses circonscriptions électorales. Ces changements de noms, présentés dans le tableau ci-dessous, n'entraînent aucune modification aux délimitations et aux codes géographiques des circonscriptions concernées.

Selon la *Loi électorale* (chapitre E-3.3), ces modifications entrent officiellement en vigueur le jour où la 43^e législature prend fin.

Tableau 2

Circonscriptions électorales provinciales, anciens et nouveaux toponymes, dates de modification et sources.

Code de CEP	Ancien toponyme	Nouveau toponyme	Date de la modification	Source
144	Arthabaska	Arthabaska-L'Érable	2025-06-04	Loi n° 996 de 2025
244	Laporte	Pierre-Laporte	2025-06-04	Loi n° 795 de 2025
842	Matane-Matapédia	Matane-Matapédia-Mitis	2025-06-04	Loi n° 395 de 2025
834	Rivière-du-Loup-Témiscouata	Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques	2025-06-04	Loi n° 797 de 2025
476	Vimont	Vimont-Auteuil	2025-06-04	Loi n° 890 de 2025

Typologie des MRC selon l'influence métropolitaine (TYPOMRC)

► Instauration de la typologie des MRC dans le Répertoire des divisions territoriales

Cette nouvelle typologie des territoires est développée par l'Institut de la statistique du Québec. Elle permet de catégoriser les MRC géographiques dans six classes distinctes établies selon le degré d'influence des zones métropolitaines sur les populations des MRC. La typologie permet de mieux faire ressortir les dynamiques territoriales et de faciliter l'analyse des données socio-économiques par MRC dans les publications de l'ISQ.

Dans sa version initiale, la méthode de classification des MRC est développée à partir des données du Recensement de la population de 2021. À moins d'une modification majeure apportée aux limites des MRC, la typologie n'évoluera pas avant la diffusion des résultats du Recensement de 2026.

La méthodologie complète est disponible dans le document de référence [Système du code géographique du Québec – Guide explicatif et lexique](#), page 30 ; voici la liste des données exploitées pour son élaboration :

- Découpages et populations des régions métropolitaines de recensement (RMR) / agglomérations de recensement (AR) et des aires de diffusion (AD) du Recensement de 2021, Statistique Canada.
- Emplacements des adresses résidentielles de 2021, géobase Adresses Québec, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).
- Réseau routier de juillet 2024, géobase Adresses Québec, MRNF.

Tableau 3
Classes de la typologie des MRC de 2021, codes, descriptions et populations

Code de la typologie	Classement des MRC selon l'influence métropolitaine	Nombre de MRC	Population en 2021	Grandes catégories	Nombre de MRC	Population en 2021
1	MRC dans une zone métropolitaine de grande taille	16	4 454 391	Zone métropolitaine	23	5 623 226
2	MRC dans une zone métropolitaine de taille moyenne	7	1 168 835			
3	MRC à proximité d'une zone métropolitaine	7	323 776	Zone non métropolitaine	81	2 878 607
4	MRC à proximité ou au sein d'une zone urbaine	29	1 524 746			
5	MRC éloignée d'une zone urbaine ou métropolitaine	27	680 624			
6	MRC très éloignée d'une zone urbaine ou métropolitaine	18	349 461			

Tableau 4

Liste des MRC géographiques et leurs appartenances aux classes de la typologie selon l'influence métropolitaine

Code géo.	Toponyme de la MRCG	Code de la typologie	Code géo.	Toponyme de la MRCG	Code de la typologie
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	6	372	Les Chenaux	4
02	Le Rocher-Percé	6	38	Bécancour	4
03	La Côte-de-Gaspé	6	39	Arthabaska	4
04	La Haute-Gaspésie	5	40	Les Sources	4
05	Bonaventure	6	41	Le Haut-Saint-François	4
06	Avignon	6	42	Le Val-Saint-François	4
07	La Matapédia	5	43	Sherbrooke	4
08	La Matanie	5	44	Coaticook	4
09	La Mitis	4	45	Memphrémagog	4
10	Rimouski-Neigette	4	46	Brome-Missisquoi	4
11	Les Basques	4	47	La Haute-Yamaska	4
12	Rivière-du-Loup	5	48	Acton	4
13	Témiscouata	5	49	Drummond	4
14	Kamouraska	5	50	Nicolet-Yamaska	4
15	Charlevoix-Est	5	51	Maskinongé	4
16	Charlevoix	5	52	D'Autray	4
17	L'Islet	5	53	Pierre-De Saurel	4
18	Montmagny	5	54	Les Maskoutains	3
19	Bellechasse	3	55	Rouville	3
20	L'Île-d'Orléans	2	56	Le Haut-Richelieu	1
21	La Côte-de-Beaupré	2	57	La Vallée-du-Richelieu	1
22	La Jacques-Cartier	2	58	Longueuil	1
23	Québec	2	59	Marguerite-D'Youville	1
251	Lévis	2	60	L'Assomption	1
26	La Nouvelle-Beauce	3	61	Joliette	4
27	Beauce-Centre	5	62	Matawinie	4
28	Les Etchemins	5	63	Montcalm	1
29	Beauce-Sartigan	5	64	Les Moulins	1
30	Le Granit	5	65	Laval	1
31	Les Appalaches	5	66	Montréal	1
32	L'Érable	4	67	Roussillon	1
33	Lotbinière	3	68	Les Jardins-de-Napierville	3
34	Portneuf	3	69	Le Haut-Saint-Laurent	5
35	Mékinac	4	70	Beauharnois-Salaberry	1
36	Shawinigan	4	71	Vaudreuil-Soulanges	1
371	Trois-Rivières	4	72	Deux-Montagnes	1
			73	Thérèse-De Blainville	1
			74	Mirabel	1

(suite à la page 7)

Tableau 4 (suite)

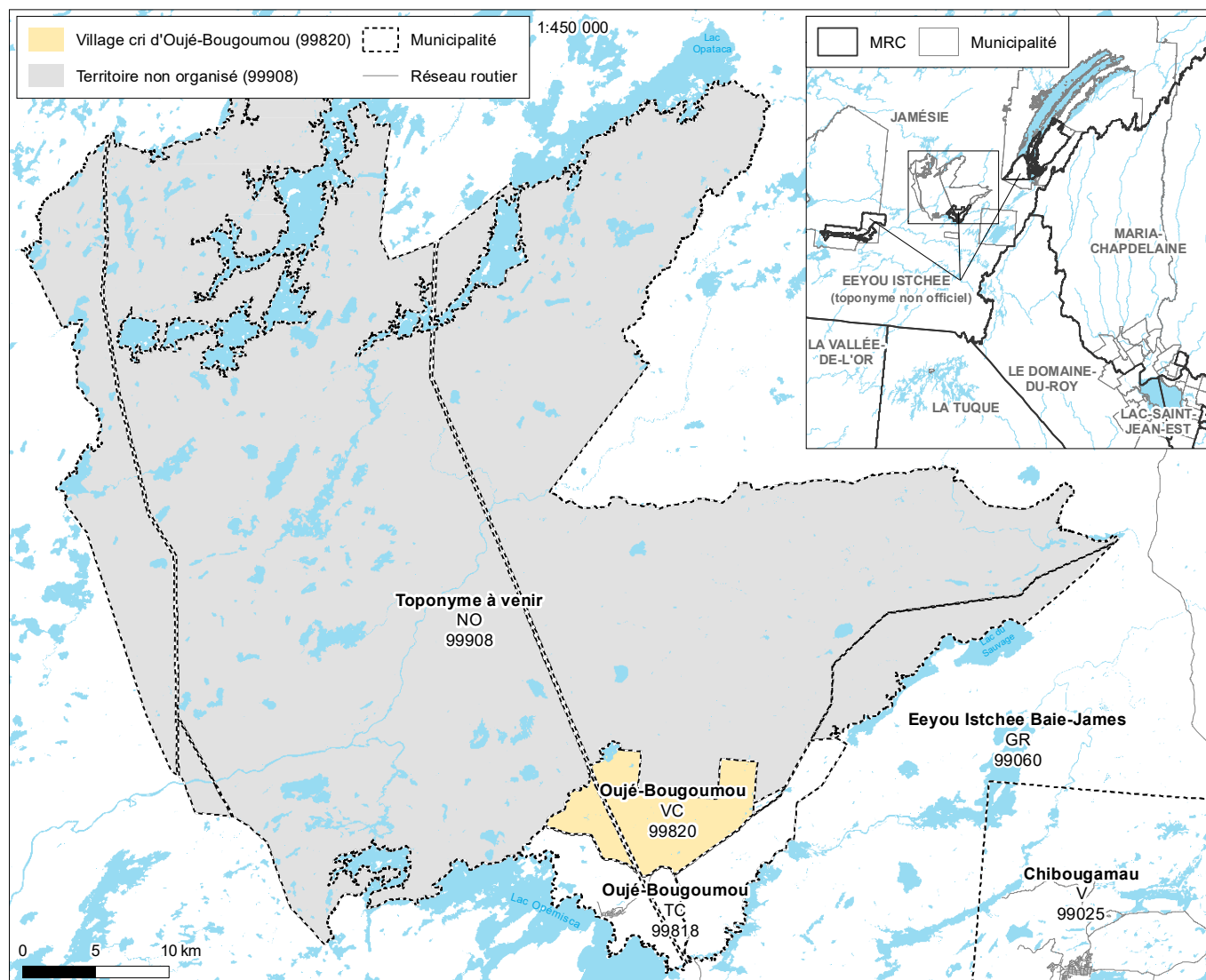
Liste des MRC géographiques et leurs appartenances aux classes de la typologie selon l'influence métropolitaine

Code géo.	Toponyme de la MRCG	Code de la typologie	Code géo.	Toponyme de la MRCG	Code de la typologie
75	La Rivière-du-Nord	1	90	La Tuque	5
76	Argenteuil	5	91	Le Domaine-du-Roy	5
77	Les Pays-d'en-Haut	5	92	Maria-Chapdelaine	5
78	Les Laurentides	5	93	Lac-Saint-Jean-Est	4
79	Antoine-Labelle	5	941	Saguenay	4
80	Papineau	5	942	Le Fjord-du-Saguenay	4
81	Gatineau	2	95	La Haute-Côte-Nord	5
82	Les Collines-de-l'Outaouais	2	96	Manicouagan	6
83	La Vallée-de-la-Gatineau	5	971	Sept-Rivières	6
84	Pontiac	5	972	Caniapiscau	6
85	Témiscamingue	6	981	Minganie	6
86	Rouyn-Noranda	6	982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	6
87	Abitibi-Ouest	6	991	Jamésie	6
88	Abitibi	6	992	Administration régionale Kativik	6
89	La Vallée-de-l'Or	6	993	Eeyou Istchee (toponyme non officiel)	6

Annexe cartographique – Modifications aux municipalités

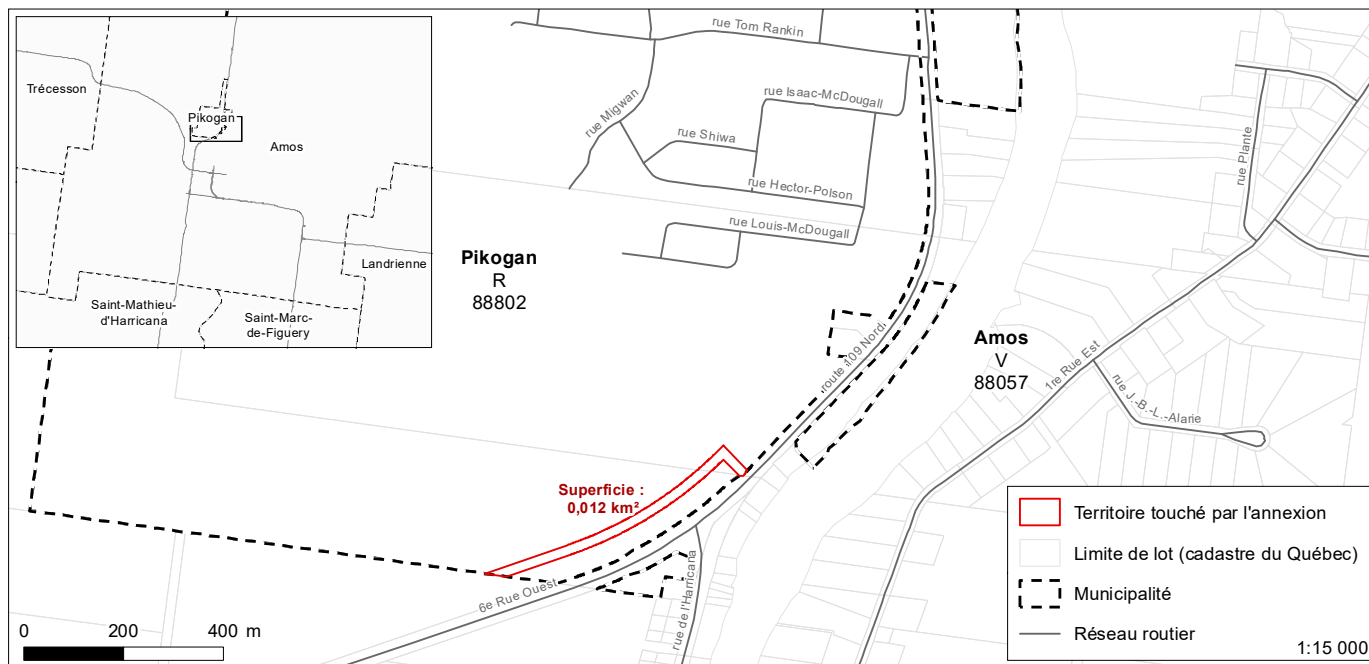
Carte 1

Constitutions du village cri d'Oujé-Bougoumou (99820) le 17 mai 2023 et du territoire non organisé (99908) le 7 juillet 2021



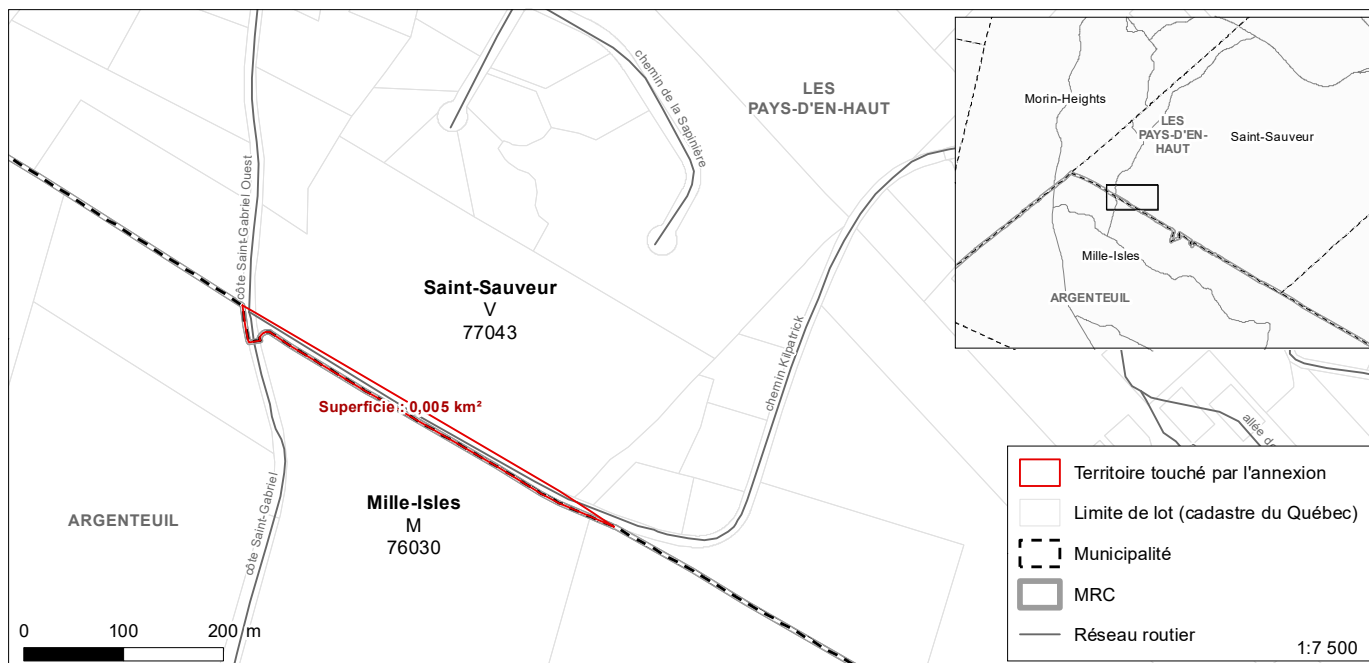
Carte 2

Nouvelle situation de la réserve de Pikogan (88802) à la suite de l'annexion partielle du 12 mars 2025



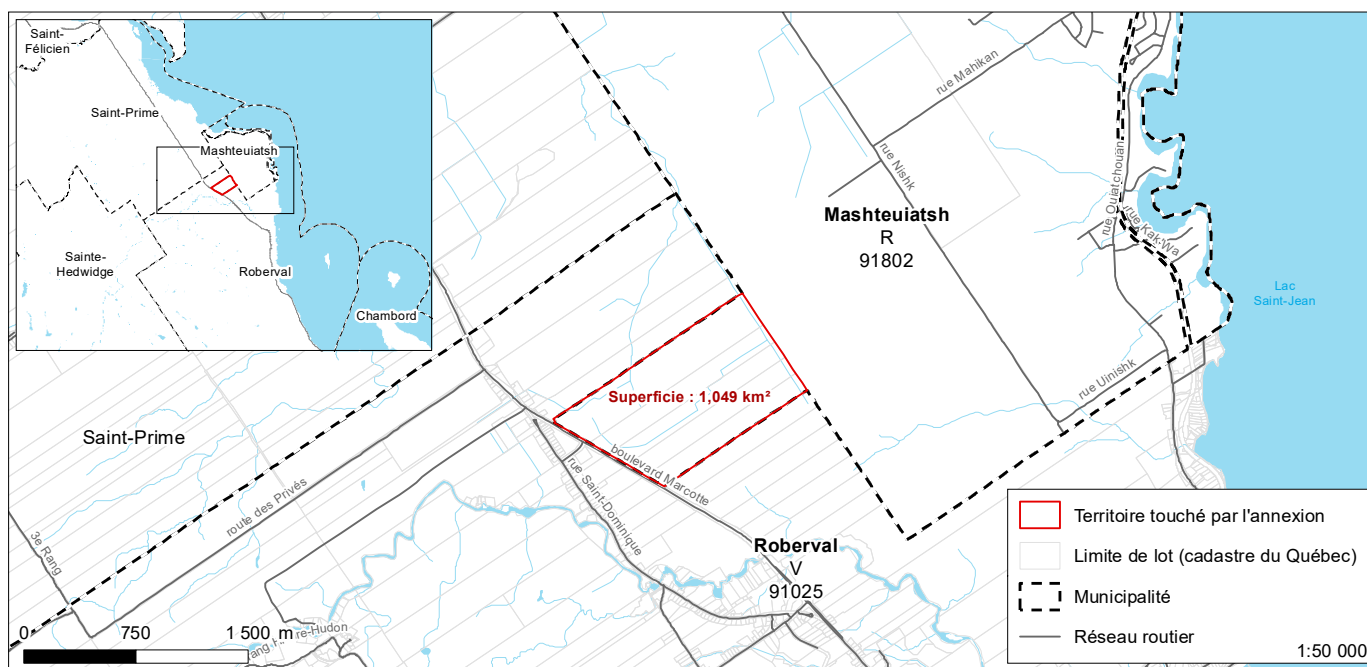
Carte 3

Nouvelle situation de la ville de Saint-Sauveur (77043) à la suite de l'annexion partielle du 31 mai 2025



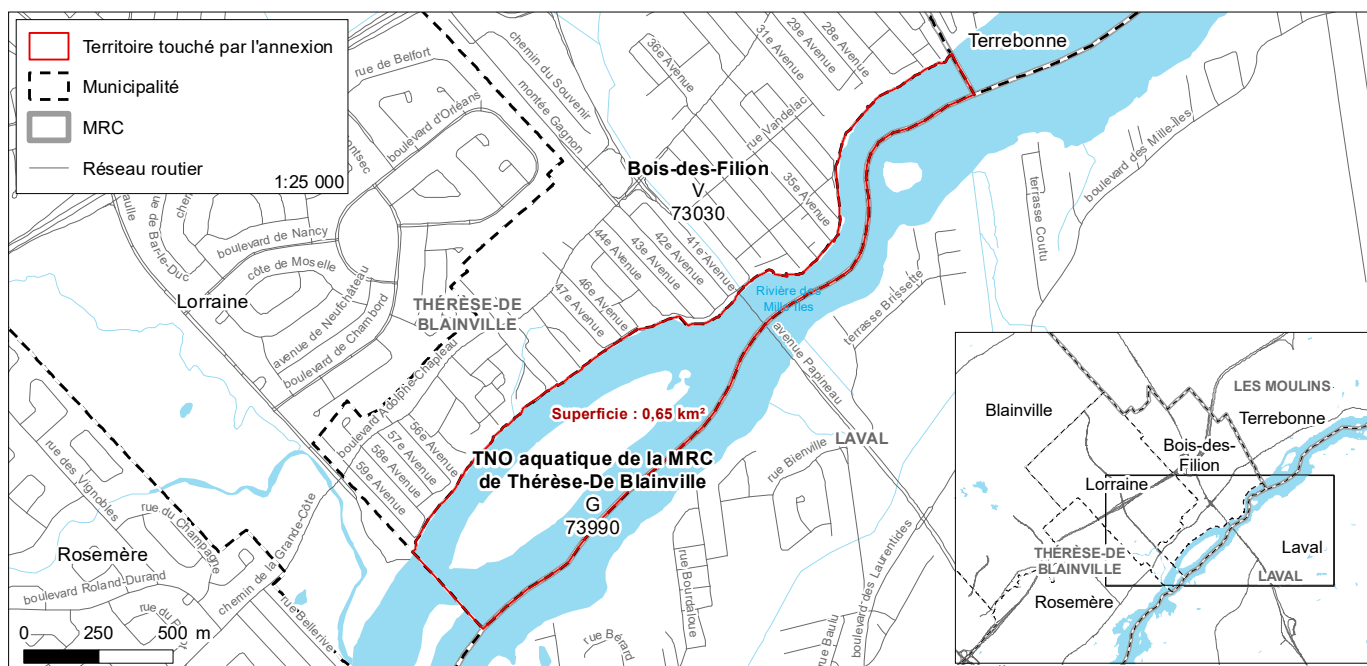
Carte 4

Nouvelle situation de la réserve de Mashteuiatsh (91802) à la suite de l'annexion partielle du 7 juin 2025

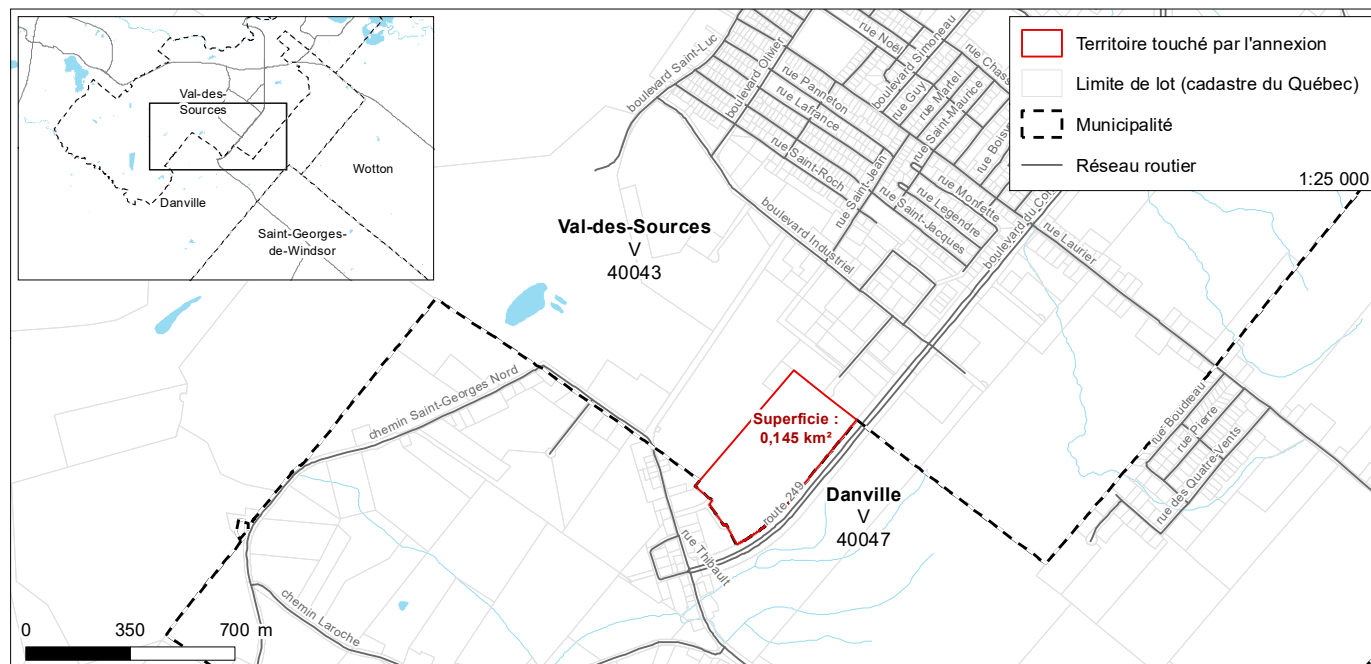


Carte 5

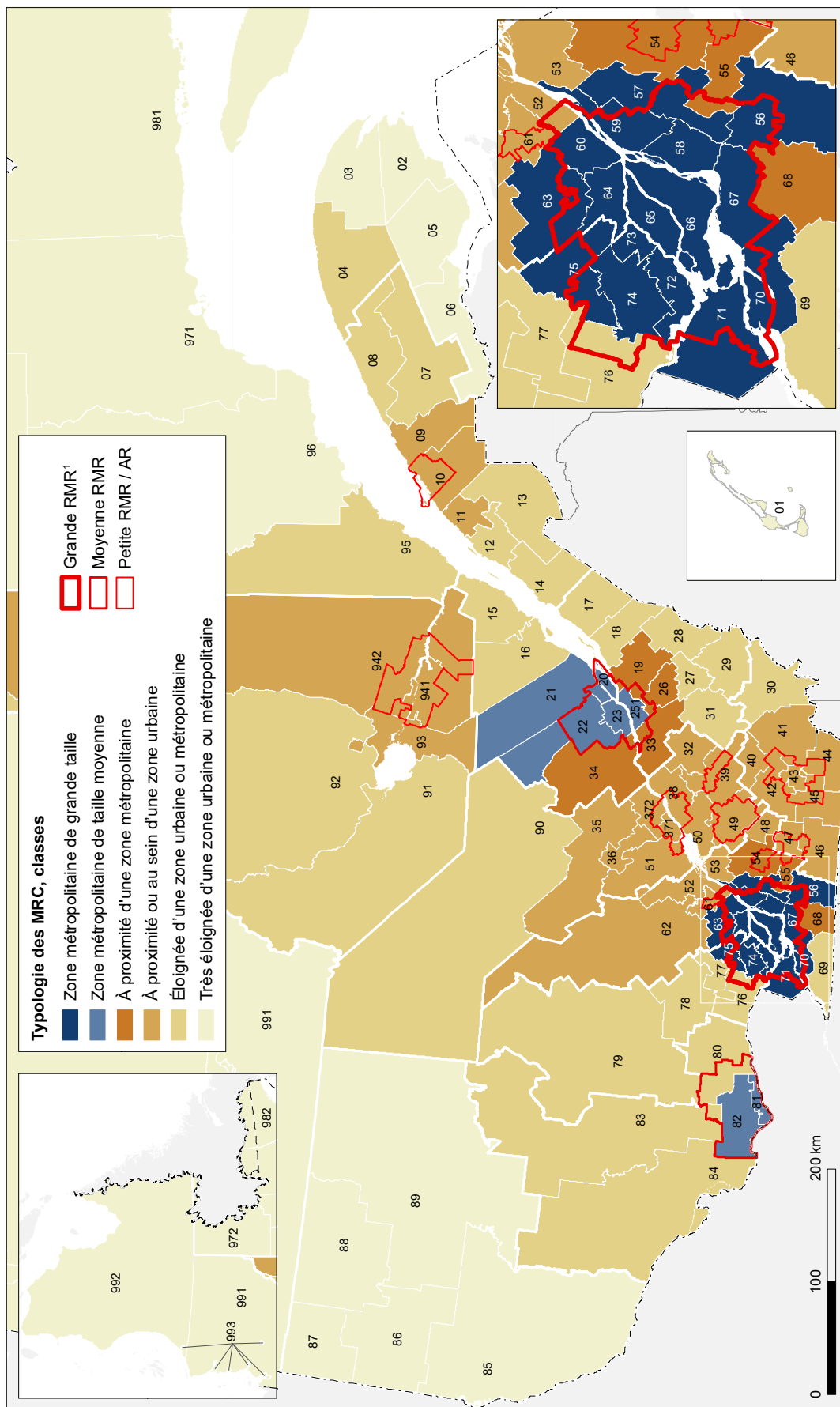
Nouvelle situation de Bois-des-Filion (73030) à la suite de la constitution du TNO aquatique de la MRC de Thérèse-De Blainville (73990) le 1^{er} juillet 2025



Nouvelle situation de la ville de Val-des-Sources (40043) à la suite de l'annexion partielle du 1^{er} novembre 2025



MRC du Québec et leurs appartenances aux classes de la typologie selon l'influence métropolitaine (TYPOMRC)



1. Grande RMR : RMR ayant une population supérieure à 1,5 million d'habitants. Les AR de moins de 50 000 habitants attenantes à une grande RMR sont fusionnées au périmètre de cette dernière, bien qu'elles aient un poids démographique plus faible, leur niveau d'intégration économique à la grande RMR adjacente est comptabilisé dans la typologie (les AR de Lachute et de Salaberry-de-Valleyfield sont fusionnées à la RMR de Montréal).

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Données sur les limites administratives : ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2025. Limites des RMR et AR, géographie du Recensement de 2021 harmonisée, Institut de la statistique du Québec.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). « 2025 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-13.
[\[statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-2025.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-2025.pdf).

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Maxime Keith

Direction de la protection et de l'optimisation des données administratives :

Jimmy Baulne

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2026
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction